



CANTON DU VALAIS

**DEPARTEMENT DE L'EDUCATION,
DE LA CULTURE ET DU SPORT**

CERTIFICAT

Systèmes informatiques individuels et réseaux (SIR)

délivré à

Monsieur Pierre-Etienne Bonvin

né le 21 décembre 1978, originaire de Lens

qui a subi avec succès les examens prévus au règlement cantonal du 30 juin 1999.

Sierre, le 29 septembre 2000

ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATIQUE DE GESTION

(programme de formation continue post-CFC)

Le Chef du Département
de l'Education,
de la Culture et du Sport :

Serge Sierro

Le Directeur
de la Haute Ecole
Valaisanne :

Marc-André Berclaz

Certificat N° 311 s



CANTON DU VALAIS

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION,
DE LA CULTURE ET DU SPORT

CERTIFICAT

Webmaster

délivré à

Monsieur Pierre-Etienne Bonvin

né le 21 décembre 1978, originaire de Lens

qui a subi avec succès les examens prévus au règlement cantonal du 30 juin 1999.

Sierre, le 29 septembre 2000

ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATIQUE DE GESTION

(programme de formation continue post-CFC)

Le Chef du Département
de l'Education,
de la Culture et du Sport :

Serge Sierro

Le Directeur
de la Haute Ecole
Valaisanne :

Marc-André Berclaz

Certificat N° 342 w

ÉCOLE CANTONALE
D'AGRICULTURE
CHÂTEAUNEUF

DIPLÔME

Décerné à

Pierre-Etienne BONVIN

SION

*qui a suivi les études théoriques et pratiques et passé avec succès
les épreuves réglementaires.*

LE CHEF DU DÉPARTEMENT
DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE



LE DIRECTEUR



Sion, le 25 mars 1997





CONFEDERATION SUISSE

Certificat de capacité

Monsieur / Madame / Mademoiselle

BONVIN Pierre-Etienne

né(e) le 21 décembre

19 78

originaire de Lens

a terminé, conformément à la loi sur l'agriculture, sa formation professionnelle de base et a subi avec succès

L'examen de capacité

l'autorisant à porter le titre

Agriculteur en cultures spéciales
avec certificat de capacité

Lieu et date

Châteauneuf, le 24 janvier

19 98

Pour l'autorité
cantonale ou
l'association principale

Pour la
commission
d'examen

CERTIFICAT DE TRAVAIL

La société THE PHONE HOUSE SA, à Pully, certifie, par la présente, que Monsieur **Pierre-Etienne BONVIN**, né le 21 décembre 1978, a travaillé dans notre société du

4 septembre 2000 au 30 septembre 2005

en qualité de BRANCH MANAGER dans nos magasins de Lausanne puis à Sion

Durant cette période, Monsieur Bonvin a effectué les tâches suivantes :

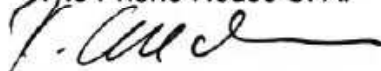
- Accueillir et conseiller la clientèle en matière de télécommunication
- Promouvoir et vendre nos produits
- Etablir de nouveaux abonnements avec les trois opérateurs Orange, Swisscom et Sunrise
- Gérer le stock
- Superviser les caisses
- Planifier les horaires
- Assurer le reporting hebdomadaire des ventes et analyser la situation du magasin
- Participer aux séances mensuelles pour tous les responsables de magasin

Nous nous plaisons à relever que Monsieur Bonvin a été un collaborateur organisé et consciencieux. Bon professionnel de la vente et d'un caractère communicatif, il a exécuté les tâches dont il était responsable à notre satisfaction.

De caractère agréable et poli, il a entretenu de bonnes relations tant avec la clientèle qu'avec ses collègues et supérieurs.

Monsieur Pierre-Etienne Bonvin nous quitte de son plein gré, libre de tout engagement à l'exception du secret professionnel. Nous lui souhaitons du succès pour son avenir professionnel et personnel.

The Phone House S. A.



Peter KILCHENMANN
Sales Director



Sergio CASTAGNA
Finance & HR Director

Pully, le 25 octobre 2005 / tm

business partner



i n v e n t

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Monsieur Pierre-Etienne Bonvin, né le 21 décembre 1978, domicilié à Sion, a été au service de notre société du 1^{er} octobre 2005 au 31 décembre 2009. En qualité de **Vendeur**, Monsieur Bonvin s'est occupé principalement des tâches suivantes :

- Vente active de nos produits au guichet, au téléphone et sur le net
- Acquisition de nouveaux clients et suivi
- Ouverture et clôture de ça caisse
- Organisation et mise en place de la surface de vente

Monsieur Bonvin s'est montré compétent, consciencieux et entreprenant. Il jouit de solides connaissances de notre branche et possède un bon sens de la négociation et de la vente. Il a su utiliser son savoir-faire d'une manière ciblée et efficace. Monsieur Bonvin a travaillé de façon autonome et rigoureuse. De part sa capacité à savoir gérer nos priorités il a maîtrisé le volume de travail qui lui été confié. Ses prestations nous ont donné entière satisfaction tant au point de vue de la qualité que de la quantité.

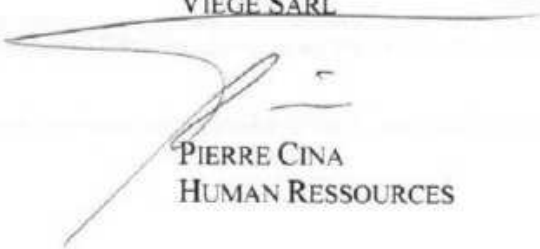
Monsieur Bonvin s'est identifié avec les tâches qui lui ont été confiées et les a exécutées avec intérêt, motivation et initiative. Son attitude positive et professionnelle ainsi que sa volonté à satisfaire notre clientèle ont fait de lui un interlocuteur apprécié et demandé.

D'un caractère agréable, équilibré et serviable, Monsieur Bonvin a entretenu de bonnes relations avec l'ensemble de ses collaborateurs. Son esprit d'équipe, sa fiabilité et son sens de la coopération ont été appréciés de tous.

Pour l'ensemble des compétences citées ci-dessus, nous ne pouvons que recommander Monsieur Bonvin à son futur employeur.

Nous libérons Monsieur Bonvin de ses obligations hormis celle du secret professionnel et nous lui souhaitons réussite dans son avenir professionnel.

STEG COMPUTER
VIEGE SARL



PIERRE CINA
HUMAN RESSOURCES



La Cave du Roy Sàrl, Rue de la Place Chaude 17, CH-1965 Savièse, Valais, Suisse

Certificat de Travail Intermédiaire

Nous soussignés, Cave du Roy Sàrl, attestons par la présente que Monsieur Pierre-Etienne Bonvin travaille au sein de notre entreprise depuis le 18 janvier 2010 jusqu'à ce jour, et demeure un membre actif de notre équipe, n'ayant pas encore démissionné.

Durant ces 14 années d'engagement, Monsieur Pierre-Etienne Bonvin a démontré un dévouement exemplaire et une compétence remarquable dans toutes les tâches qui lui ont été confiées.

Son rôle dans notre société a été d'une importance capitale, notamment dans les domaines : administratif, IT et développement informatique où il a fait preuve d'une polyvalence et d'un professionnalisme hors pair. En tant que responsable du secrétariat et de la correspondance, il a assuré un flux efficace de communication interne et externe.

Nous tenons également à souligner ses compétences en informatique qui ont été essentielles au bon fonctionnement de notre entreprise viticole. Monsieur Pierre-Etienne Bonvin a développé et maintenu des logiciels en PHP pour la gestion des vignes, et a également mis en place des bases de données pour optimiser le stockage et la gestion des données viticoles, y compris des bases de données MySQL. Il a également travaillé sur l'intégration de géodonnées pour la localisation des vignes sur des systèmes de cartographie.

De plus, Monsieur Pierre-Etienne Bonvin a tenu à jour le registre des vignes de l'entreprise viticole, comprenant des centaines de vignes.

En ce qui concerne la comptabilité, Monsieur Pierre-Etienne Bonvin a démontré une grande précision et un souci du détail dans la saisie comptable, contribuant ainsi à maintenir la santé financière de l'entreprise.

En résumé, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à Monsieur Pierre-Etienne Bonvin pour sa contribution exceptionnelle à notre entreprise. Son professionnalisme, son engagement et son dévouement sont inestimables, et il laisserait un vide difficile à combler s'il devait quitter la société.

Nous lui souhaitons tout le succès dans ses projets futurs.

Savièse, le 25 mars 2024

La Cave du Roy Sàrl

David Luyet
Ressources humaines



Chemin de Profray 7
1934 LE CHÂBLE VS

Tél. 027 776 29 70
Natel 079 213 33 61

info@rossier-transports.ch
rossier-transports.ch

CHE-109.473.144

MULTIBENNES
CAMIONS GRUES
MALAXEUR POMPE
DÉMOLITION
RÉCUPÉRATION
TRI DES DÉCHETS

Attestation de travail

Nous attestons, par la présente, que Monsieur **Pierre-Etienne Bonvin**, domicilié à la Rue de l'Usine 6 à Riddes a été engagé en contrat déterminé et a travaillé au sein de notre entreprise en qualité de chauffeur poids lourds du **1^{er} mars 2026** au **30 avril 2026**.

Le Châble, le 30 avril 2026

Samuel Rossier Transports SA

Attestation de niveau

Monsieur Pierre-Etienne Bonvin

Né le 21.12.1978

a passé un test d'anglais *brightlanguage*™ à l'Ecole-club de Martigny le 26.08.2023 et obtenu le résultat

Anglais A2

conformément au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Compétences évaluées :

- Compréhension orale
- Compréhension écrite
- Grammaire et structures

Martigny, le 26.08.2023

Ecole-club Migros



Miduca AG
École-club Migros Martigny
Rue des Avouillons 1
1920 Martigny

klubschule
école-club
scuola club

MIGROS

The Applied Language Institute

Intensive English Program

This is to certify that

THE
METROPOLITAN
COMMUNITY
COLLEGES



Etienne Bonnin

has attended an

Intensive Course in English

UMC
UNIVERSITY
OF MISSOURI-
KANSAS CITY

Lucie S.
Director

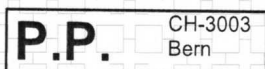
July 23, 1998
Date



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral de la justice OFJ
Casier judiciaire suisse



A-PRIORITY

Post CH AG
BJ,SSR



B92B91A8708

Pierre Etienne Marie Bonvin
rue de l'Usine 6
1908 Riddes



strafregister@bj.admin.ch
+41 (0) 58 465 01 98
www.casier-judiciaire.admin.ch

Extrait du casier judiciaire suisse destiné aux particuliers



concernant

Nom(s)	Bonvin
Prénom(s)	Pierre Etienne Marie
Date de naissance	21.12.1978
Lieu(x) d'origine	Lens
Nationalité	CHE

Cette personne ne figure pas au casier judiciaire.

Vérification: www.casier-judiciaire.admin.ch/validate

Extrait cantonal du registre des poursuites

Art. 8a LP

n° 2022010005577

Monsieur
Bonvin Pierre Etienne Marie
Rue de l'Usine 6
1908 Riddes

Nous attestons que, auprès de notre office et au nom de / sous la raison de commerce de
Pierre Etienne Marie Bonvin, Rue de l'Usine 6, 1908 Riddes, 21.12.1978
aucune poursuite ni aucun acte de défaut de biens ne sont enregistrés à l'adresse indiquée.

Informations juridiques

Le présent extrait recense toutes les **poursuites** qui ont été introduites durant les **cinq dernières années** sur l'ensemble du territoire cantonal contre la personne nommée ci-dessus. Les poursuites suspendues et celles qui n'ont pas été continuées en raison de l'écoulement du délai d'un an fixé à l'art. 88 LP sont également énumérées. L'extrait indique en outre le nombre et le montant total **des actes de défaut de biens après saisie** établis dans le canton durant les 20 dernières années, s'ils ne sont pas éteints. Il mentionne aussi l'ouverture et la clôture des faillites communiquées au cours des cinq dernières années.

Ne figurent pas sur l'extrait les poursuites retirées par le créancier, annulées à la suite d'un jugement, non portées à la connaissance de tiers suite à une demande du débiteur (art. 8a, al. 3, LP) ou inscrites dans un autre canton. D'éventuels actes de défaut de biens après faillite n'y figurent pas non plus.

Il n'a pas été vérifié que la personne nommée ci-dessus a effectivement ou a effectivement eu son domicile ou son siège, pendant la période déterminante, dans le canton qui délivre cet extrait. Si le domicile ou le siège de la personne nommée ci-dessus se trouve ou s'est trouvé au cours des cinq dernières années dans un autre canton, un autre extrait du registre des poursuites doit être demandé à l'office compétent.

Remarques

Frais de cet extrait: CHF 16.10 (selon art. 12a OELP)

Martigny, 19.04.2022

Office des poursuites des districts de Martigny et Entremont

